

Un an de prison ferme pour avoir menacé de décapitation un professeur

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 24 min, mis à jour il y a 15 min



Samuel Paty a été assassiné le 16 octobre dernier. *ERIC GAILLARD / REUTERS*

Un homme de 30 ans a été condamné jeudi à Versailles à un an de prison ferme et incarcéré pour avoir menacé de décapitation un professeur d'histoire-géographie de l'Isère, a appris l'AFP auprès du parquet vendredi 6 novembre. Le tribunal correctionnel l'a condamné à 18 mois de prison dont six assortis d'un sursis probatoire avec obligation de soins, à une interdiction de se rendre dans le département de l'Isère et d'entrer en relation avec la victime notamment, a précisé le parquet de Versailles. Il a été immédiatement incarcéré.

Selon *Le Parisien*, cet ingénieur au chômage a proféré ces menaces lors d'un échange sur Facebook avec Laurent, professeur d'histoire-géographie dans l'agglomération grenobloise et candidat à l'édition 2020 de l'émission Koh-Lanta. «*Je vais te décapiter, c'est un truc de prof d'histoire-géographie*», a lancé au cours de la discussion le trentenaire originaire des Clayes-sous-Bois (Yvelines), interpellé mardi chez ses parents après le dépôt d'une plainte par l'enseignant.

Le 16 octobre dernier, Samuel Paty, enseignant d'histoire-géographie au collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) a été décapité par un réfugié russe tchéchène de 18 ans car il avait montré des caricatures de Mahomet lors de deux cours sur la liberté d'expression.